Cinquante deuxième année. - N ° 126 A Mercredi 4 juillet 2018

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 2190

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VILLEFRANCHE-TARARE

Ventes et cessions

821 999 059 RCS Villefranche-Tarare.
ACIERPLUS.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 1001.00 EUR.
Adresse : impasse des Prairies, z.i Nord, 69400 Arnas.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS AU BODAC RELATIF AU PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIF SOUMIS AU REGIME DES SCISSIONS Pour la société bénéficiaire de la scission Dénomination : TECHNIQUES ET FORMAGES (abrégée en T&F ou T.F.) Forme juridique : Société par actions simplifiée Adresse du siège où peut être consulté le projet d'apport partiel d'actif : Zone industrielle - les Esplagnes - 46130 BIARS SUR CERE Montant du capital : 1.000,00 Euros Immatriculation : RCS CAHORS 838945020 Pour la société apporteuse Dénomination : ACIERPLUS Forme juridique : Société par actions simplifiée Adresse du siège où peut être consulté le projet d'apport partiel d'actif : Impasse des Prairies - ZI Nord 69400 ARNAS Montant du capital : 1.001,00 Euros Immatriculation : RCS VILLEFRANCHE-TARARE 821999059 Evaluation de l'actif et du passif : Actif : 2.715.869,00 Euros - Passif : 2.715.869,00 Euros. Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante :il sera attribué à la société apporteuse 1 action ordinaire d'un montant nominal de 1 euro à créer par la société bénéficiaire qui augmentera ainsi son capital de 1 euro pour le porter de 1 000 euros à 1 001 euros. Le montant prévu de la prime de scission pour chaque société participante : NEANT Date du projet commun d'apport partiel d'actif : 15/06/2018 Date et lieu de dépôt au RCS au titre de chaque société participante : le 20/06/2018 au RCS de CAHORS et le 20/06/2018 au RCS de VILLEFRANCHE-TARARE..